

## Permanences et visites

Les permanences info-énergie et les visites énergie permettent de bénéficier d'un accompagnement pour réduire vos factures énergétiques.

### Les permanences info-énergie

**Portées par l'agence de l'énergie du CAUE94 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)**

Des permanences info-énergie sont organisées :

- **À la mairie les 4<sup>e</sup> jeudis du mois** (sauf exception), entre 14h et 17h

25 juin

23 juillet

24 septembre

22 octobre

26 novembre

17 décembre

- **À la Maison de l'environnement les mardis** de 17h à 19h et mercredis de 14h à 16h30.

Ces temps d'échanges vous permettent de bénéficier de conseils pour une rénovation énergétique réussie, s'informer sur les aides financières existantes et améliorer son confort.

Ces permanences sont assurées gratuitement par un conseiller énergie de l'agence locale de l'énergie et ouvertes à toutes et à tous. Pour faciliter les échanges, veuillez venir avec tous documents jugés utiles (plans, photos du logement, devis, etc.).

Inscriptions au [01 71 33 13 60](tel:0171331360)

[Plus d'informations sur le site du CAUE94](#)

### Les visites énergie

**Portées par le Département du Val-de-Marne, accessibles sous conditions de ressources**

Le Département propose un **accompagnement à domicile** de ménages ayant des difficultés liées à leur consommation d'énergie ou d'eau dans l'objectif de réduire leurs dépenses. Ce dispositif a pour objectifs d'aider les foyers val-de-marnais à faire des économies d'énergie pour préserver la planète, minimiser les frais liés aux dépenses énergétiques et améliorer le confort de l'habitat. **À savoir : aucun engagement à réaliser des travaux ou à effectuer des dépenses supplémentaires** n'est nécessaire de la part de la personne demandeuse.



## [Demande de rendez-vous en ligne](#)

## [Plus d'informations sur le site du Département](#)

### **Association départementale d'information sur le logement (ADIL)**

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Val-de-Marne propose des permanences mensuelles d'une demi-journée au sein de l'Hôtel de Ville.

L'ADIL assure une mission d'information et de conseil neutre et gratuit sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement.

Ces permanences ont pour objectif d'apporter un accompagnement personnalisé aux Arcueillais, qu'ils soient locataires du parc social ou privé, ou propriétaires. Elles sont assurées par des juristes dont le rôle est de faire connaître les dispositifs d'accès ou de maintien dans un logement décent, d'apporter des conseils pour sécuriser les projets d'accession à la propriété, d'expliquer les règles de fonctionnement d'une copropriété et d'informer sur les nouvelles obligations en matière de sécurité et de qualité de l'habitat.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du standard téléphonique du service Habitat au [01 46 15 08 63](tel:0146150863), aux horaires d'ouverture.

- 22 juin 2026
- 27 juillet 2026
- Pas de permanence en août
- 28 septembre 2026
- 26 octobre 2026
- 23 novembre 2026
- 28 décembre 2026

## **Contact**

### [Mission transition écologique](#)

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)
- [01 71 56 03 77](tel:0171560377)
- [Nous écrire](#)

## **Contact**

- Agence locale de l'énergie – CAUE94
-



[36 Rue Edmond Nocard, 94700 Maisons-Alfort](#)

- [01 71 33 13 60](#)
- [Nous écrire](#)
- [Site internet](#)

## **Liens utiles**

[Conseils pour les particuliers](#)

[www.caue94.fr](http://www.caue94.fr)

[Visites énergie](#)

[www.valdemarne.fr](http://www.valdemarne.fr)